



C.U.N.S.E. S.C.C.

DEMANDE DE VISA ANNUEL DES CARNETS DE PLONGEURS

NOTE A L'ATTENTION DES TITULAIRES EN VUE DE LA TRANSMISSION DE  
LEURS CARNETS

Ce document sera a joindre dûment complété à votre carnet en vue du visa annuel puis transmis avant le 31/01de chaque année à :

Mr Daniel FROUIN : 5 rue de Genes : le Plessis - CHOLET 49300

(Joindre une enveloppe timbrée pour le retour du carnet)

-----

NOM :

Prénom :

Domicile :

Téléphone: :

Adresse mail :

Informations en cas de modifications :

-

-

-

Membre de l'Association :

Signature :

Visa du Président de l'Association

Date :

Cachet